

Demande de changement de nom de famille

(Article 61-3-1 alinéa 1^{er} du code civil)

Vous souhaitez changer de nom pour prendre l'un des noms suivants¹: le nom du père, le nom de la mère, leurs deux noms accolés dans l'ordre de votre choix et dans la limite d'un nom pour chacun des parents.

Vous voudrez bien cocher les cases correspondant à votre situation, renseigner les rubriques qui s'y rapportent, joindre les pièces justificatives nécessaires, dater et signer ce formulaire. Nous vous invitons à lire attentivement la notice n° 52372 avant de remplir ce formulaire.

Votre demande doit être remise ou adressée à la mairie de votre lieu de résidence ou de votre lieu de naissance.

Si vous êtes Français résidant à l'étranger, votre demande peut être remise ou adressée à l'ambassade ou au consulat de France du ressort du lieu de votre domicile.

Si vous disposez d'un certificat tenant lieu d'acte de naissance établi par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), votre demande pourra également être transmise à l'adresse suivante :

OFPRA
201 rue Carnot
94 136 Fontenay-sous-Bois Cedex

Votre identité :

Madame Monsieur

Votre nom de famille (nom de naissance) : _____

Votre nom d'usage (exemple : nom d'époux / d'épouse) : _____

Votre (ou vos) prénoms : _____

Vos date et lieu de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

à _____

Votre (ou vos) nationalité(s) : _____

Votre adresse : _____

Complément d'adresse : _____

Le cas échéant : Lieu-dit / Commune déléguée _____

Code postal |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Commune: _____

¹ Mentionnés à l'article 311-21 du code civil.

Pays: _____

Adresse électronique : _____

Numéro de téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Votre demande :

Rappel : Je peux porter soit le nom de mon père, soit le nom de ma mère, soit leurs deux noms accolés dans l'ordre de mon choix et dans la limite d'un nom pour chacun d'eux.

Actuellement, mon nom de famille est : _____

C'est :

- Le nom de ma mère
- Le nom de mon père
- Le nom de mon père suivi du nom de ma mère
- Le nom de ma mère suivi du nom de mon père
- Autre : _____

Je souhaite porter le nom suivant : _____

C'est :

- Le nom de ma mère
- Le nom de mon père
- Le nom de mon père suivi du nom de ma mère (dans la limite d'un nom par parent)
- Le nom de ma mère suivi du nom de mon père (dans la limite d'un nom par parent)

J'ai un ou plusieurs enfants âgés de moins de 13 ans qui portent mon nom.

Mon changement de nom entraînera également la modification du nom de tous ces enfants. Leur nom sera désormais : _____

J'ai un ou plusieurs enfants âgés de 13 ans et plus ou majeurs.

Mon changement de nom n'entraînera la modification du nom de tous ces enfants qu'avec leur accord.

Mon ou mes enfants sont d'accord avec ce changement de nom. Je joins le consentement de chacun de mes enfants (document figurant en dernière page de ce formulaire).

Leur nom sera désormais : _____

J'atteste sur l'honneur :

- qu'aucune procédure de changement de nom n'est en cours, devant un officier de l'état civil ou devant le procureur de la République,

- qu'aucune demande de transcription d'un changement de nom obtenu par décret (article 61 du code civil) n'est en cours devant le procureur de la République.

Date et lieu de naissance (ville, pays) de mon troisième enfant : le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

à _____

Je suis de nationalité étrangère ⁴ et je joins à la présente demande un certificat de coutume précisant le contenu de la loi de ma nationalité. Je suis informé(e) que la décision de changement de nom prise produira effet dans le pays dont je suis ressortissant, sous réserve que les autorités locales compétentes l'aient valablement reconnue.

Je procèderai aux démarches tendant à la reconnaissance de la décision de changement de nom auprès des autorités locales compétentes, dès que celle-ci aura été prise.

Pour confirmer ma demande de changement de nom, j'accepte d'être contacté(e) par l'officier de l'état civil :

par courriel à l'adresse électronique déjà indiquée ;

par message adressé au numéro de téléphonie déjà indiqué ;

à défaut : _____

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____ (Prénom(s), Nom) certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ce formulaire sont exacts.

Fait à _____ Le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature

Avertissement : en application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

1) d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2) de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3) de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

⁴ Si vous possédez une double nationalité (dont la nationalité française) ou si vous êtes réfugié, apatride ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, cette rubrique ne vous est pas destinée.

**CONSENTEMENT DE L'ENFANT DE TREIZE ANS ET PLUS À LA MODIFICATION DE SON NOM
À LA SUITE DU CHANGEMENT DE NOM DE SON PARENT
(renseigner un formulaire de consentement par l'enfant de treize ans et plus)**

Je soussigné(e), [Prénom(s), nom actuel] _____,
né(e) le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| à _____, confirme avoir été
informé(e) que [Prénom(s), nom] _____, mon père/ma mère dont je porte le
nom, a demandé son changement de nom afin de s'appeler désormais [Nouveau nom] _____
_____.

J'exprime mon consentement, conformément à l'article 61- 3-1 du code civil (*), pour porter le
nouveau nom de mon père/ma mère. Par mon accord, j'accepte que mon nom actuel indiqué
dans mon acte de naissance soit changé et remplacé par le nom de [Nouveau nom] _____
_____.

Je suis pleinement informé(e) qu'à compter de la décision de changement de nom, je
m'appellerai [Prénom(s), nouveau nom] _____
_____.

Fait à _____, le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature de l'enfant de treize ans ou plus
[Nom actuel]

(*) Article 61-3-1 du code civil (L. n° 2022-301 du 2 mars 2022, art. 1^{er}, en vigueur le 1^{er} juillet 2022)
« Le changement de nom acquis dans les conditions fixées au présent article s'étend de plein
droit aux enfants du bénéficiaire lorsqu'ils ont moins de treize ans. Au-delà de cet âge, leur
consentement est requis ».

CONFIRMATION DE VOTRE DEMANDE
AU MOINS UN MOIS APRES LA RECEPTION DE LA DEMANDE
(cadre à renseigner avec l'officier de l'état civil lors de la confirmation de votre demande)

Je confirme ma demande de changement de nom de famille afin de porter le nom de _____

Cette modification sera inscrite sur tous les actes de l'état civil me concernant ou me désignant.

Mon changement de nom entrainera également la modification du nom de mon ou mes enfant(s) âgé(s) de moins de 13 ans de la façon suivante _____

S'il(s) a/ont rempli le formulaire de consentement, le nom de mon ou mes enfant(s) âgé(s) de 13 ans et plus sera également modifié de la façon suivante _____

Fait à _____ Le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature

A renseigner par l'officier de l'état civil :

M./Mme _____ a confirmé ce jour sa demande de changement de nom afin de porter le nom de _____

Fait à _____ Le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nom, prénom, qualité, signature et sceau de l'officier de l'état civil

Conséquences sur vos titres d'identité (carte nationale d'identité, passeport...)

Le changement de nom vous interdit d'utiliser les titres d'identité qui vous ont été délivrés avant votre changement de nom dans la mesure où ceux-ci ne correspondent plus à votre état civil. Ces titres seront invalidés à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de l'actualisation de votre acte de naissance. Cela signifie qu'en cas de contrôle, ils apparaîtront comme non valides et leur présentation ne permettra pas de justifier de votre identité.

A la réception de la notification de votre changement de nom, vous devez attendre que la mise à jour des actes de l'état civil concernés par votre changement de nom a été effectuée. **Lorsque cette mise à jour aura été effectuée, vous devrez vous rapprocher de la mairie de votre choix pour déposer une demande de renouvellement** de votre carte nationale d'identité et/ou de votre passeport, même si leur durée de validité n'est pas expirée, en justifiant notamment de l'acte de naissance modifié⁵.

Ce renouvellement est gratuit sous réserve de produire la carte nationale d'identité et/ou le passeport dont vous demandez le renouvellement.

Après le renouvellement de votre carte d'identité et/ou de votre passeport, vous devrez également renouveler votre permis de conduire ainsi que votre carte vitale.

L'usage d'un titre d'identité qui ne correspond pas à votre état civil est passible des sanctions prévues à l'article 441-2 du code pénal⁶.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires de ce formulaire

⁵ Vous êtes invité à consulter le site internet de la mairie de votre choix pour connaître la liste des pièces justificatives à fournir lors d'une demande de renouvellement de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport.

⁶ Article 441-2 du code pénal « Le faux commis dans un document délivré par une administration publique aux fins de constater un droit, une identité ou une qualité ou d'accorder une autorisation est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. L'usage du faux mentionné à l'alinéa précédent est puni des mêmes peines.»